

# BÉTHUNE

## LICENCE PRO Maintenance Industrielle en Génie Électrique

### ▪ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Notre objectif est de donner aux étudiants, en plus de connaissances pluridisciplinaires, les compétences requises pour exercer une activité industrielle relatives à la maintenance de systèmes électromécaniques et de réseaux électriques industriels. Ces emplois sont le plus souvent rencontrés dans des entreprises de production et se retrouvent aussi bien au niveau de la production industrielle que de la distribution de l'énergie. Les postes occupés par les diplômés relèvent de qualifications, entre le niveau de technicien supérieur et celui d'ingénieur-cadre supérieur. Les titulaires assistent les responsables de la maintenance, ou sont eux même responsables.

### ▪ COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- **Mettre en place** une stratégie de maintenance
- **Maîtriser** les outils informatiques d'aide à la maintenance
- **Animer** une réunion de travail, communiquer
- **Comprendre** l'anglais technique d'un document de constructeur
- **Mettre en œuvre/améliorer** un processus de production
- **Gérer et développer** des réseaux industriels

### ▪ QUELS DÉBOUCHÉS APRÈS LA LICENCE ?

RESPONSABLE  
DE SERVICE  
MAINTENANCE

CADRE  
TECHNIQUE  
DE MAINTENANCE

CONCOURS DE LA FONCTION  
PUBLIQUE (ENSEIGNEMENT,  
POSTES TECHNIQUES)

TECHNICIEN DE BUREAU D'ÉTUDES

TECHNICO-COMMERCIAL



Faculté des Sciences  
Appliquées

Technoparc Futura  
62400 BÉTHUNE  
Tél : 03 21 64 71 23

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



BÉTHUNE

## ▪ POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Diplôme professionnalisant pouvant être réalisé en **alternance**
- Enseignement dispensé par des enseignants et des **salariés de l'industrie**
- Offre industrielle régionale vaste
- Enseignement appliqué
- Projet encadré sur 100h et stage longue durée

## ▪ CONDITIONS D'ACCÈS

### Formation Initiale :

- BTS / DUT dans les domaines du génie électrique, de la maintenance\*
- Licence 2 Sciences et Technologie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes\*

### Formation Continue :

- Techniciens du service public ou privé\*
- Validation d'acquis : VAE ou VAP\*
- Formation continue (salariés, demandeurs d'emploi)\*

\* Sous réserve d'acceptation du dossier

## ▪ RYTHME DE LA FORMATION DE LICENCE PRO (Information non contractuelle)

Semaines

Université 38-42	Entreprise 43-44	Université 45-46	Entreprise 47-48	Université 49-50	Entreprise 51-1	Université 2-3	Entreprise 4-5	Université 6-7	Entreprise 8-25	Université 26
------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	---------------

Le contrat de professionnalisation peut être validé **jusqu'à la date de la rentrée.**

Pour tout renseignement, contacter :

**Catherine RIBU** au **03 21 64 71 28**

ou par mail : [catherine.ribu@univ-artois.fr](mailto:catherine.ribu@univ-artois.fr)

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55% à 100% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation de l'étudiant. Les frais de formation sont à la charge de l'organisme collecteur.

## ▪ CONTENU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (en 1 an)

### SEMESTRE 5

#### → Socle de base

- Mécanique
- Élaboration du projet professionnel
- Anglais
- Mathématiques
- Économie et droit de l'entreprise
- Sport

#### → Spécialisation

- Maintenance industrielle
- Informatique industrielle
- Réseaux électriques industriels
- Systèmes asservis

### SEMESTRE 6

#### → Spécialisation

- Outil informatique, informatique industrielle
- Systèmes électromécaniques
- Maintenance Industrielle
- Sport
- Projet tutoré de 4 semaines
- **Stage** de 12 semaines minimum

